



1. Dénomination de la fonction

Assistant dentaire-assistante dentaire

Code fonction

7.03.015

2. But de la fonction

Accueillir le patient. Assurer l'assistance clinique du médecin-dentiste durant ses interventions ou traitements. Assurer la gestion administrative d'une unité ou d'un cabinet dentaire.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment d'/de :

- accueillir et installer le patient ;
- mettre en confiance le patient et lui dispenser des conseils et des informations en matière de mesures d'hygiène de base ;
- préparer les instruments et les appareils nécessaires aux soins dentaires ;
- assister le médecin-dentiste lors de ses interventions et traitements, ou lors des soins de premiers secours ;
- effectuer des radiographies à la demande du médecin-dentiste ;
- désinfecter et stériliser le matériel et les instruments ;
- ranger et remettre en état l'unité de travail selon les directives et les procédures d'hygiène et de sécurité ;
- prendre et organiser les rendez-vous des patients ;
- tenir à jour les dossiers des patients ;
- participer à la gestion du stock ;
- participer à l'établissement des devis, des statistiques, les éléments pour la facturation, etc. ;
- effectuer toute autre activité, en lien avec la fonction, selon les besoins du service.

4. Exigences de la fonction

CFC d'assistant-e dentaire.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	E	C	E	B	E	Cl. max. 09
Points	18	7	26	8	25	Total 84